

# 2013

Un seul Seigneur...  
Una sola Fede...



## POURQUOI JE NE PRATIQUERAI PAS L'EUTHANASIE

**Un texte de Olivier Yaccarini paru dans  
Le Devoir du 5 novembre dernier. ( Première partie )**

Je suis médecin d'urgence depuis quatorze ans. Comme beaucoup de gens, j'ai suivi le débat sur l'euthanasie. Je crois que le projet a été mal expliqué et mal compris. Je crois aussi que, s'il en avait été autrement, la majorité des gens serait aujourd'hui en désaccord avec ce projet. Beaucoup de choses ont déjà été dites sur le sujet. Je me contenterai ici d'apporter une réponse toute personnelle à certaines de ces affirmations en m'appuyant sur mon expérience de médecin d'urgence qui côtoie quotidiennement des gens aux prises avec de grandes souffrances, et en espérant au passage clarifier certaines choses au sujet de l'euthanasie.

Je suis médecin d'urgence depuis quatorze ans. Comme beaucoup de gens, j'ai suivi le débat sur l'euthanasie. Je crois que le projet a été mal expliqué et mal compris. Je crois aussi que, s'il en avait été autrement, la majorité des gens serait aujourd'hui en désaccord avec ce projet. Beaucoup de choses ont déjà été dites sur le sujet. Je me contenterai ici d'apporter une réponse toute personnelle à certaines de ces affirmations en m'appuyant sur mon expérience de médecin d'urgence qui contoye quotidiennement des gens aux prises avec de grandes souffrances, et en espérant au passage clarifier certaines choses au sujet de l'euthanasie.

Tout d'abord, j'ai entendu et lu que s'opposer au libre choix d'un patient qui désirerait devancer et choisir le moment de sa mort était une forme de paternalisme, parce que c'était vouloir choisir à la place du patient ce qui est le mieux pour lui. Or, je crois être bien placé pour savoir qu'en matière de soin de vie, c'est presque toujours le médecin qui amorce les discussions et qui propose les solutions. Et que c'est presque toujours l'opinion du médecin, lorsqu'il en exprime une, qui influe le plus sur le choix du patient. Il ne faut pas croire que les choses sont différentes quand le sujet de la discussion est l'euthanasie, car ce choix est souvent proposé par le personnel traitant. Et ce geste représente à mon avis un raccourci qui, à la longue, prendra de plus en plus de place dans la pratique médicale, toujours confrontée au manque de temps et de ressources financières et humaines. Des médecins hollandais avouent eux-mêmes que l'euthanasie est souvent pratiquée pour des raisons financières.

Le nombre d'euthanasie pratiquée augmente rapidement dans tous les pays où elle est légale et les balises sont toujours, par effet de glissement, transgressées progressivement, peu importe leur nombre et leur clarté dans la loi. Les exemples sont nombreux. De plus, le sens commun nous dit que là où on pratique l'euthanasie, l'intérêt à développer les soins palliatifs diminue. Malheureusement, cette institution est confirmée par ce qui se passe ailleurs, notamment en Belgique.

Suite la semaine prochaine

### AVIS DE CONVOCATION: MARGUILLIERS



Les paroissiens sont convoqués à une assemblée générale annuelle, le dimanche 1<sup>er</sup> décembre 2013 à 11h30. Y seront élus deux marguilliers pour un mandat de trois ans. Les candidats doivent être résidents de la paroisse et avoir 18 ans et plus. Rappelons que les marguilliers sont ceux qui appuient le curé pour les affaires administratives de la paroisse, telles la prise de décisions concernant la maintenance des édifices, le budget annuel, les levées de fonds, les conditions des employés, etc. Un mandat de trois ans est également renouvelable un fois seulement.

### AVVISO DI CONVOCAZIONE : FABBRICIERI

I parrocchiani sono convocati ad un'assemblea generale annuale, domenica 1<sup>o</sup> dicembre 2013 alle 11:30. Vi saranno eletti due fabbricieri per un mandato di 3 anni. I candidati devono essere residenti della parrocchia e avere più di 18 anni. Ricordiamo che i fabbricieri sono coloro che supportano il parroco negli affari amministrativi della parrocchia, come la cura degli edifici, il budget annuale, la raccolta fondi, le condizioni degli impiegati ecc. Un mandato di tre anni è rinnovabile una volta soltanto.

---

### AUTOBUS POUR LA CATHÉDRALE SAMEDI PROCHAIN

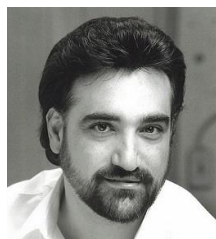


Tel qu'annoncé depuis quelque temps déjà, notre archevêque, Mgr Christian Lépine, nous invite à participer à la célébration de la Solennité du Christ, Roi de l'Univers au cours de laquelle il consacra le diocèse de Montréal au Coeur Sacré de Jésus, par l'intercession du Coeur immaculé de Marie. Un autobus scolaire partant de la paroisse à 18h vous est offert au coût de 10 \$. Le retour est prévu autour de 21h.

Come avevamo già annunciato, il nostro arcivescovo, Mgr. Christian Lépine, ci invita a partecipare alla celebrazione della Solennità di Cristo, Re dell'Universo, nel corso della celebrazione egli consacrerà la diocesi di Montréal al Sacro Cuore di Gesù, per l'intercessione del Cuore Immacolato di Maria. Vi invitiamo a partecipare a questa bella celebrazione. Un autobus partirà dalla parrocchia verso le 18:00 e vi farà ritorno verso le 21:00, al costo di 10 \$.

---

### CONCERT D'AUTOMNE



L'association Maria SS. delle Grazie, avec la collaboration de « IL Gruppo Canoro Maria SS. delle Grazie » présentera, à notre église, un concert dimanche le 24 novembre à 15h (3:00 PM) où seront interprétées par Perry Canestrari, la chorale « Maria SS. delle Grazie » et de nombreux autres solistes, des chansons populaires et autres œuvres du grand répertoire. Les billets sont au coût de 15\$ en prévente et 20 \$ à l'entrée. Ils sont déjà disponibles au presbytère.

### CONCERTO D'AUTUNNO

L'associazione Maria SS. Delle Grazie con la collaborazione del « Gruppo Canoro Maria SS. Delle Grazie », presenterà nella nostra chiesa un concerto, domenica 24 novembre alle 15:00. Perry Canestrari, la corale « Maria SS delle Grazie » e numerosi altri solisti, interpreteranno dei canti popolari e altre opere di un grande repertorio. I biglietti sono in vendita al costo di 15\$ e disponibili al presbiterio, saranno disponibili anche all'entrata al costo di 20\$.



- Samedi, 16 :** **SAINTE VIERGE MARIE BLANC - BLANC**  
8h30 Luc Côté 1<sup>er</sup> anniversaire - offrandes aux funérailles  
16h30 Aux intentions des paroissiens - votre curé  
Parents et amis défunts des familles Isaac, Barthelemy,  
Lacroix, Jean-Pierre, Cadet et Augustin (RG)
- Dimanche, 17 :** **33<sup>e</sup> DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE (C) - VERT**  
9h Giuseppina D'Andrea, Apicella, Jelsomina, Salvatore Fiorilli,  
Pasquale Circelli et les défunts de sa famille - la famille  
Pietro Ludovico, Vincenzo et Amelia Mancini et parents défunts  
des familles Ludovico - son épouse Lina (RG)  
10h30 Aux intentions des paroissiens - votre curé  
Holman Morette et famille - Carole Morette (RG)
- Lundi, 18 :** **DEDICACE DES BASILIQUES DE SAINT PIERRE ET DE  
SAINT PAUL, APÔTRES - BLANC**  
8h30 Michele Martello - son épouse
- Mardi, 19 :** **FÉRIE - VERT**  
8h30 Michele Iannotti - la famille  
19h30 (italien) Messe communautaire
- Mercredi, 20 :** **FÉRIE - VERT**  
8h30 Jacques Turmel - offrandes aux funérailles  
Annette Clarke Sickini - Helen Ricci et Arthur Couch (RG)
- Jeudi, 21 :** **FÉRIE - VERT**  
8h30 Yvonne Vézina - offrandes aux funérailles
- Vendredi, 22 :** **PRÉSENTATION DE LA VIERGE MARIE - BLANC**  
8h30 Donato Battista - offrandes aux funérailles
- Samedi, 23 :** **SAINTE CÉCILE, VIERGE ET MARTYRE - ROUGE**  
8h30 Viviane et Antoine Nastas et Marie Debs -  
son épouse et ses enfants Robert et Michel  
Edouard Perreault - son épouse et ses enfants
- Dimanche, 24 :** **LE CHRIST, ROI DE L'UNIVERS (C) - BLANC**  
9h Aux intentions des paroissiens - votre curé  
Renato Riccardeli - la famille (RG)  
10h30 Défunts des membres du Cercle du 3<sup>e</sup> Âge Ste-Angèle -  
Cercle du 3<sup>e</sup> Âge Ste-Angèle

(RG : Ces messes sont célébrées par l'abbé Rudolf Grega)



**CE SAMEDI, NOUS ACCUEILLONS DANS LA FAMILLE DE DIEU**

**Leyandro Jacques**, fils de Beverley Jacques et Serina Torres,  
**Jamesley Côté**, fils de Wilford Odiesse et Milissa Côté.

#### VOCABULAIRE DE FIN DE VIE

**SUICIDE ASSISTÉ:** L'assistance au suicide consiste à fournir à la personne qui veut se tuer le moyen de le faire, en lui donnant de l'information, des substances létales (pilules ou autre) ou une arme. Qu'en dit le Code criminel du Canada? « Est coupable d'un acte criminel quiconque : a) conseille à une personne de se donner la mort; (b) aide ou encourage quelqu'un à se donner la mort » (article 241). Qu'en dit l'Église catholique? « Le suicide contredit l'inclination naturelle de l'être humain à conserver et à perpétuer sa vie. Il est gravement contraire au juste amour de soi. Il offense également l'amour du prochain (...). La coopération volontaire au suicide est contraire à la loi morale » (Catéchisme de l'Église catholique, no 2281-2282).  
et les buts des soins palliatifs.